



accident moto avec cycliste sur passage piéton

Par **arnaud0562**, le **21/12/2018** à **22:54**

Bonjour ,

Je viens vers vous car je ne c'est pas quoi faire et j'aimerais une aide de votre part pour m'éclairer sur ma situation .

Je vous explique ,

je roule en ville sur la voie de bus en moto à très faible allure , je passe au feu qui est vert et rouge pour les piétons et là entre deux voitures sur le passage piétons un vélo surgit (roulant sur son vélo) et je percute sa roue avant la personne ne rien me dit qu'elle est un peu choquée mais que ça va , quel est en tort et que moi aussi , on échange donc nos coordonnées .

En début de soirée je lui envoie un message en lui demandant si ça va mieux et là elle me dit qu'elle a mal au cervical et qu'elle va au docteur demain je lui dit donc que j'appellerai demain pour prendre de ses nouvelles et elle ne me répond plus , je pense que cette personne veut profiter de la situation pour se mettre en arrêt maladie et de me demander une indemnisation .

Que puis-je faire pour anticiper cette situation ?

Qui est en tort ?

Je vous remercie d'avance de vos réponses .

Cordialement